

## Strasbourg

**Qualité de l'air et stationnement : Le GPL, reprend sa place !**  
**La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg confirment leur engagement pour une meilleure qualité de l'air et une mobilité durable !**



**La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg affichent "Bienvenue au GPL" à l'entrée des parkings**

**La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg** s'engagent à mettre en place une ville durable à travers une démarche transversale et globale sur la qualité de l'air. L'Eurométropole de Strasbourg est l'une des collectivités de France à avoir désigné en 2014 un élu en charge de la qualité de l'air et elle s'est engagée dès 2015 dans le projet « Ville respirable en 5 ans ». Il s'agit désormais d'une exigence sociale. Elle entend capitaliser sur ses résultats et poursuivre dans cette voie.

**La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg** affichent le panneau "Bienvenue aux véhicules GPL" à l'entrée des parkings publics Parcus. L'affichage de ce panneau a pour objectif de rappeler que tous les véhicules GPL peuvent stationner dans tous les parkings publics souterrains mais aussi de promouvoir la solution alternative GPL auprès des automobilistes.

### Le GPL reprend sa place dans tous les parkings

Depuis 2001 et conformément à la réglementation internationale (R67-01), tous les véhicules GPL sont munis d'une soupape de sécurité. Constructeurs automobiles et équipementiers possèdent aujourd'hui un solide savoir-faire en matière de véhicules GPL : leur sécurité est optimale. L'accès aux parkings souterrains est autorisé à tous les véhicules GPL.

Pourtant la signalétique d'interdiction de stationner pour les véhicules GPL reste sans raison affichée à l'entrée de certains parkings et de ce fait, 50% les automobilistes pensent que l'accès aux parkings souterrains est toujours interdit pour les véhicules GPL.<sup>1</sup>

Sachant qu'une voiture reste immobilisée plus de 90% du temps, ces panneaux ont une réelle incidence sur l'accessibilité aux parkings et sur l'image du GPL qu'il est important de changer.

### Le GPL est un carburant économique plus respectueux de la santé et de l'environnement.

Dans un contexte où les critères économiques guident les choix, le GPL offre une solution pour concilier besoins de mobilité, contraintes budgétaires et impératifs de santé publique.

Un véhicule GPL dispose de toutes les conditions nécessaires pour rendre une mobilité durable accessible à tous : le prix d'un véhicule GPL est équivalent au prix d'un véhicule essence et reste moins élevé qu'un diesel ;

<sup>1</sup> Etude Occurrence - Echantillon de 1018 personnes représentatif de la population française (18 ans et plus), interrogé par téléphone entre le 28 mars et le 4 avril 2013.

un plein de GPL est réalisé en 2 minutes dans l'une des 1 750 stations-service disponibles sur tout le territoire et permet de parcourir 500 km environ ; avec un prix moyen à 0.71 €/l, le GPL est l'énergie alternative la plus économique ; il bénéficie d'un réseau national de professionnels et d'un accès dans tous les parkings publics. Le GPL est une solution économique, à l'achat et à l'usage, qui ne génère pas de révolution dans son utilisation: c'est une alternative plus respectueuse de l'environnement facile à adopter.

### **Le GPL est reconnu par les pouvoirs publics pour ses avantages sanitaires et environnementaux**

- Le GPL, contrairement au gazole et à l'essence, est un carburant qui **ne produit pas de particules et limite les émissions de Nox, responsables de maladies respiratoires.**
- **C'est un carburant plus respectueux de l'environnement** : les émissions de CO<sub>2</sub> d'un véhicule GPL sont plus faibles que celles de l'essence et du gazole.
- Les véhicules GPL sont classés en Crit'Air 1, soit la classification la plus vertueuse située juste derrière les véhicules « zéro émission », et ce, quelle que soit leur date de première immatriculation. Avec cette vignette Crit'Air 1, les véhicules GPL peuvent rouler même en cas de restrictions de circulation.

**Pour ces raisons, le GPL est la 1<sup>ère</sup> énergie alternative utilisée dans le monde.** L'Europe compte près de 14 millions de véhicules GPL dont 7,8 millions de véhicules dans l'Union européenne (en augmentation de 40% au cours des 5 dernières années) et 30 800 stations-service.

En France, le GPL est également l'énergie alternative la plus utilisée avec un parc roulant de plus de 200 000 véhicules.

---

*« Depuis près de 20 ans, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg sont les fers de lance des nouvelles mobilités en France. Le développement de la mobilité durable fait partie de nos objectifs prioritaires. La qualité de l'air est un enjeu majeur de santé publique, c'est pourquoi je suis persuadé que notre avenir passe par le soutien aux énergies non-polluantes. Dans le même objectif, notre politique de mobilité est axée sur l'utilisation des modes de déplacement doux lorsque cela est possible ».*

Roland Ries, Maire de Strasbourg et 1<sup>er</sup> Vice-président de l'Eurométropole en charge des transports.

*« Le GPL présente de nombreux atouts pour améliorer la qualité de l'air des zones urbanisées tout en répondant à la question du pouvoir d'achat et aux besoins de mobilité du plus grand nombre. Le succès du GPL dans de nombreux pays souligne sa pertinence et son fort potentiel. Il démontre que, avec le soutien durable et visible des pouvoirs publics, le GPL peut émerger comme un élément clé du portefeuille énergétique combinant des bénéfices environnementaux, socioéconomiques et de santé publique importants. Nous saluons à ce titre l'initiative de l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg de procéder au remplacement des panneaux interdits au GPL par la signalétique « Bienvenue au GPL ». Elle contribue sans aucun doute à mieux faire connaître l'intérêt de cette énergie et à favoriser son adoption au bénéfice de la qualité de l'air et de la santé de tous ».*

Joël Pedessac, Directeur général du Comité Français du Butane et du Propane.

**Le carburant GPL permet de rendre accessible à tous une mobilité plus propre  
C'est une solution disponible et économique !**

### **A propos du Comité Français du Butane et du Propane**

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : [www.cfbp.fr](http://www.cfbp.fr), [www.gpl.fr](http://www.gpl.fr)



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/@energieGPL)

### **A propos de PARCUS**

PARCUS est une société d'économie mixte créée en 1973, qui a pour objet social, l'étude, le financement, la construction, la gestion et l'exploitation du stationnement payant à Strasbourg, aussi bien sur voirie qu'en ouvrage. Parcus est certifié iso 9001 Services.

---